

Communiqué de presse

20.11.2017



Retour sur les 1ères Rencontres des Territoires en Transition

Les territoires français réaffirment leur rôle dans la lutte contre le changement climatique

Le mardi 24 octobre, l'ADEME a organisé la première édition des Rencontres des Territoires en Transition. Cet événement a réuni simultanément et sur 4 sites différents, Arras, Angers, Lyon et Toulouse, près de 800 représentants des collectivités venus témoigner, échanger et partager autour du concept des démarches territoriales dites « intégrées ».

Cette journée a permis de rappeler **la volonté des territoires de prendre toute leur place dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation à ces effets**. Les acteurs des collectivités présents ont affirmé que la transition énergétique et écologique était une opportunité, en termes de développement économique mais également en termes de cohérence de l'action publique et privée sur les territoires.

La journée en quelques chiffres :

- **4 sites** : Angers, Lyon, Arras, Toulouse
- **800 personnes** issues des collectivités et de l'écosystème des partenaires de l'ADEME
- **20 témoignages** de collectivités sur les démarches territoriales intégrées
- **3 000 contributions** via tablettes numériques

Des échanges avec un format innovant, sur l'intérêt des démarches territoriales intégrées

Répondant aux défis à la fois environnementaux, économiques et sociaux, ces **démarches sont incontournables pour les collectivités** qui font face aux transformations écologiques, énergétiques, numériques et sociales de leurs territoires. Elles permettent le partage et le consensus autour des différents enjeux environnementaux dans le cadre d'un plan d'actions et d'une gouvernance ouverts à l'ensemble des thématiques et acteurs du territoire.

Pour la première fois, lors de ces Rencontres, l'ADEME a testé un **concept d'échanges en multiplex** rendant possible un travail collaboratif sur chacun des 4 sites.

Les témoignages collectés pendant les Rencontres ont établi que les démarches territoriales intégrées permettent **d'améliorer l'impact des politiques publiques sur les territoires**, de **renforcer l'attractivité** grâce à une meilleure prise en compte des enjeux locaux, **d'encourager la synergie entre les acteurs**, et de **faciliter le financement et l'optimisation des coûts**.

Ces démarches intégrées doivent constituer aujourd'hui **le cœur de l'action des collectivités**. Par exemple, cela a été le cas pour la **Communauté de commune du Grand Briançonnais**, qui a pu, à l'aide d'un financement multi-partenarial, produire localement son énergie et réduire de 25% la consommation énergétique des services communaux en deux ans. Le projet a, de plus, eu un effet levier sur les autres communes voisines.

Ces Rencontres ont également permis aux collectivités d'exprimer leurs besoins pour faciliter la mise en place de démarches territoriales intégrées. Les collectivités souhaitent :

- Un **accompagnement général** (technique, méthodologique...) plus développé et sur le long terme ;
- Une **meilleure animation du réseau** ponctuée de rencontres entre les acteurs du territoire, afin de favoriser les partages d'expérience ;
- Une **simplification des dossiers des appels à projets**, avec une meilleure coordination entre les acteurs institutionnels (DREAL, DDT, ADEME, Caisse des dépôts et consignations, Région...), et la possibilité pour les collectivités de contribuer à leur élaboration.

Pour en savoir plus

- [Synthèse des rencontres : « Une journée d'intelligence collective : retour sur les temps forts ! »](#)
- Pour découvrir les **témoignages des collectivités** :
 - Vidéo sur le projet « d'autonomie énergétique » de la communauté de commune du Grand Briançonnais : <https://youtu.be/IWTVWz84iDL0>
 - Vidéo sur la communauté régionale de travail en Auvergne Rhône Alpes: <https://youtu.be/smks7kPumzA>
 - Vidéo sur les contrats d'objectifs de la 3ème révolution industrielle au service de la transition énergétique et écologique en Hauts-de-France: <https://youtu.be/FaO3Yk5TVbE>

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle Ministère de la Transition écologique et solidaire et Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. www.ademe.fr ou suivez-nous sur [@ademe](https://twitter.com/ademe)